

**Un rapprochement est en cours entre EXPOFRANCE 2025 et l'Etat associant les collectivités de Paris, du Grand Paris et de l'Ile-de-France**

Jeudi dernier lors de la clôture de la Conférence des Ambassadeurs, le Premier ministre Manuel VALLS a rappelé que la candidature officielle de la France à l'Exposition universelle de 2025 se préparait et qu'elle faisait l'objet d'un rapprochement entre EXPOFRANCE 2025, l'Etat et les trois collectivités concernées. Une réunion prévue autour du Premier ministre cette semaine devrait permettre de concrétiser la nouvelle gouvernance avec l'ensemble des acteurs concernés.

Au cours de l'été MM. Jean-Christophe FROMANTIN, président d'EXPOFRANCE 2025 et Pascal LAMY, délégué interministériel à la candidature de la France, ont validé un projet d'organisation de la gouvernance pour la candidature à l'Exposition universelle de 2025 après de laborieuses négociations. Rappelons que le financement du projet repose essentiellement sur les entreprises.

Une structure réunissant EXPOFRANCE 2025, l'Etat, mais également la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et la Métropole du Grand Paris, au sein d'un Groupement d'Intérêt public (GIP), devrait être créée dès la rentrée pour porter la candidature officielle. Compte-tenu du processus inter-gouvernemental qui régit l'organisation des Expositions Universelles, l'Etat assumera la présidence du GIP avec 30 % des droits de vote ; EXPOFRANCE 2025 détiendra 40 % des droits de vote et assurera la première vice-présidence de cette nouvelle structure. La Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France détiendront chacune 10 % des droits de vote et une vice-présidence.